

## Réunion du : 24/05/2023

Date de convocation du conseil municipal : 15/05/2023

**Présents :** Devarissias P – Mazabraud E – Goudier J.L – Grenier G – De Marchi L - Amri Kamel (arrivé à 18h53)- Bonnaud F (départ à 19h15 – retour à 21h30) - Boulesteix J.F (départ à 19h25 – il n’a participé à aucun vote de décision par délibération) - Moreau C – Besse M (arrivée à 18h53)– Lesage M - Stadelmann S – Coco Arnaud - Leroy J - Tessier A

**Excusés :** JF Boulesteix – M Lesage – F Bonnaud

Secrétaire de Séance : Séverine Stadelmann

1 - Approbation à l’unanimité des membres présents du compte-rendu du 6 avril 2023.

2 – Groupement de commandes – approvisionnement de granulés de bois.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d’adhésion au groupement de commandes de granulés bois avec le SEHV.

3 – Fauchage – Débroussaillage

A l’appel à candidature, 5 entreprises ont répondu.

La société DUPUY de St-Yrieix-la-Perche a été retenue pour les années 2023 et 2024.

Il est à noter que la commune de Janailhac n’est concernée que par le 3<sup>ème</sup> passage, débroussaillage.

4 – Forfait SACEM

Le maire fait part au conseil municipal de la mise en place par la SACEM, en coordination avec l’Association des Maire de France, de forfaits adaptés aux communes.

Les différents forfaits proposés permettent de couvrir différents évènements.

Le conseil municipal charge le maire d’étudier le forfait qui correspond le plus à la commune et de le souscrire auprès de la SACEM.

5 – Lancement opération réhabilitation réseaux d’assainissement collectif et création nouvelle station

Le maire indique que les travaux débuteront au plus tard début septembre 2023 et qu’ils dureront environ 3 à 4 mois suivant la météo.

Au moment de l’opération de réhabilitation des réseaux, il sera nécessaire de fermer la rue Saint-Eutrope et la rue des Ecoles. Une partie de ces travaux sera programmée pendant une période de congés scolaires pour ne pas perturber l’accès à l’école.

6 – L’acte d’acquisition du terrain de 3ha 75a, nécessaire à l’opération « nouvelle station de traitement des eaux usées », a été passé à l’étude de Maître EXBRAYAT à Nexon.

La notaire a fait parvenir en mairie une convention de résiliation de bail avec Mr et Mme BLONDY au 1<sup>er</sup> juin 2023. Une mise à disposition du terrain à titre gratuit sera effective pendant la période des travaux, et ce jusqu’au mois de septembre 2024.

7 – Rencontre avec l’association des Tiers-Lieux « Bâtiment 25 » de Limoges pour évoquer les possibilités d’aménagement de la maison GARNIER. Le 28 juin prochain, une réunion sera organisée sur ce thème en présence des représentants de l’association des Tiers-Lieux. Il sera nécessaire de créer une association communale qui pourra être accompagnée par Bâtiment 25 pour le projet futur.

## 8 – Vente immobilière sur saisie

Le maire fait part au conseil de la vente sur saisie d'une maison d'habitation avec terrain. Il expose qu'une partie du terrain est constructible avec à minima 2 lots possibles.

Le tribunal administratif a sollicité la commune pour qu'elle puisse potentiellement activer son droit de préemption urbain.

Au vu de la situation et après délibération, le conseil municipal ne donne pas suite à ce dossier.

## 9 – Le RIFSEEP, Régime Indemnitare *tenant compte des* Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel est composé de 2 indemnités : IFSE et le CIA.

L'IFSE doit être normalement revu tous les 4 ans en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent. La mise en place du RIFSEEP date du 01/01/2018 et aurait dû être revue pour le 01/01/2022.

Le maire fait part au conseil que de nouvelles missions sont ou vont être attribuées aux agents techniques (entretien de la nouvelle station – filtre roseaux -, paramétrage et suivi du nouveau radar pédagogique ...) ainsi qu'aux agents administratifs (paramétrage nouveau logiciel comptable et paye, changement de plan comptable –M57- ...)

Le conseil décide donc d'augmenter le montant maximal individuel annuel pour l'IFSE ainsi que pour le CIA.

### IFSE

Cadres d'emplois	Catégorie	Groupe	Emploi	Montant maximal individuel annuel en €
Rédacteur	B	1	Encadrement Sce Population Etat-Civil - Urbanisme RH - Compta	4 500
Adjoint Adm. Territ.	C	1	Service à la population Etat-Civil - Urbanisme RH - Compta	3 500
Agent de Maîtrise	C	1	station épuration-cimetière voirie-espaces verts-bâtim,	3 500
Adjoint Adm. Territ.	C	2	Fonctions Opérationnelles et d'Exécution	3 000
Adjoint Technique	C	2	Fonctions Opérationnelles et d'Exécution	3 000

CIA

Cadres d'emplois	Catégorie	Groupe	Emploi	Montant maximal individuel annuel en €
Rédacteur	B	1	Encadrement Sce Population Etat-Civil - Urbanisme RH - Compta	1 500
Adjoint Adm. Territ.	C	1	Service à la population Etat-Civil - Urbanisme RH - Compta	1 000
Agent de Maîtrise	C	1	station épuration-cimetière voirie-espaces verts-bâtim,	1 000
Adjoint Adm. Territ.	C	2	Fonctions Opérationnelles et d'Exécution	1 000
Adjoint Technique	C	2	Fonctions Opérationnelles et d'Exécution	1 000

DIVERS :

\* Le bulletin municipal sera distribué le 01/07/2023

\* L'inauguration du terrain multisports est prévue en septembre 2023.